

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 novembre 2020

AMÉLIORANT LE SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 3598)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 310

présenté par

Mme Le Pen, M. Bilde, M. Chenu, M. Meizonnet, M. Pajot et Mme Pujol

ARTICLE PREMIER

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le très net recul de la majorité lors de travaux en commission souligne bien que cette idée d'auxiliaires médicaux en pratique avancé n'est souhaité par personne et sûrement par les premiers concernés, les médecins; alors pour ne pas totalement se déjuger, la majorité a transformé cet article en une demande de rapport ; sur le plan de la santé le gouvernement a clairement autre chose à faire que ce genre de rapport.